

ANG310 - Anglais et pratiques professionnelles

Présentation

Prérequis

Présence à 75% des cours obligatoire.

Objectifs pédagogiques

Développer sa compétence à communiquer en anglais en contexte professionnel : par exemple, se présenter, participer à une réunion, lire des documents sur l'activité de l'entreprise, présenter son travail et de son entreprise.

Compétences

- Développement de compétences de compréhension, d'expression et d'interaction.
- Les compétences visées sont celles définies dans la grille du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Programme

Contenu

Les contenus seront adaptés par l'enseignant en fonction du niveau et des besoins du groupe. La compréhension de l'écrit et de l'oral, l'expression à l'écrit et à l'oral, l'interaction à l'oral seront travaillés à partir de situations concrètes de communication liées au contexte professionnel.

Le travail pourra être individuel ou collectif.

A titre indicatif, il sera proposé de se projeter dans un contexte professionnel doté d'une dimension internationale.

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Evaluation de l'UE: Contrôle continu (pas d'examen final)

Les éléments suivants sont évalués :

- Investissement dans les activités proposées tout au long du semestre : une note /20
- Tâche écrite (à définir avec l'enseignant.e) : une note /20
- Tâche orale (à définir avec l'enseignant.e) : une note /20

La note finale d'un auditeur correspond à la moyenne des 3 notes ci-dessus. L'objectif pour réussir l'UE est donc d'obtenir une note finale égale ou supérieure à 10/20.

Mis à jour le 12-02-2024



Code : ANG310

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale : CLE
- Langues étrangères (CLE) / 1